



Itinéraires Septembre 2023

Caractéristiques générales

ISIN
FR001400IXU2

Devise
EUR

Nominal
158 208 400,00 EUR

Date de constatation initiale
5 janvier 2024

Date d'émission
04 septembre 2023

Date de constatation finale
05 janvier 2032

Date d'échéance
19 janvier 2032

Emetteur
BNP Paribas Issuance B.V.

Sous-jacent
-S&P EuroUSAJapan 60 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (Series 3) (EUR) TR

Période de commercialisation
Du 04 septembre 2023 au 05 janvier 2024

Capital garanti à maturité
Non

Type de produit
Certificat

Garant
BNP Paribas S.A. (A+ / Aa3 / AA-)

Objectif d'investissement

Un mécanisme de remboursement anticipé automatique possible en année 5, 6 ou 7

En année 5, 6 ou 7, deux scénarios sont possibles :

- Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 55% de son niveau initial à l'une des dates de constatation annuelle correspondantes, alors le support est automatiquement remboursé par anticipation et vous recevrez :
 - le remboursement du capital initialement investi
 - majoré d'un gain brut de 6,50 % par année écoulée, soit
 - 32,50% si le remboursement a lieu en année 5, le 19/01/2029,
 - 39,00% si le remboursement a lieu en année 6, le 21/01/2030,
 - 45,50% si le remboursement a lieu en année 7, le 20/01/2031.

Le remboursement anticipé automatique met fin au support

- Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 55% de son niveau initial à l'une des dates de constatation annuelle correspondantes, le support se poursuit.

Ou un remboursement à l'échéance, l'année 8.

En l'absence de remboursement anticipé automatique, le support se poursuit donc jusqu'à la date de remboursement final, le 19 janvier 2032.

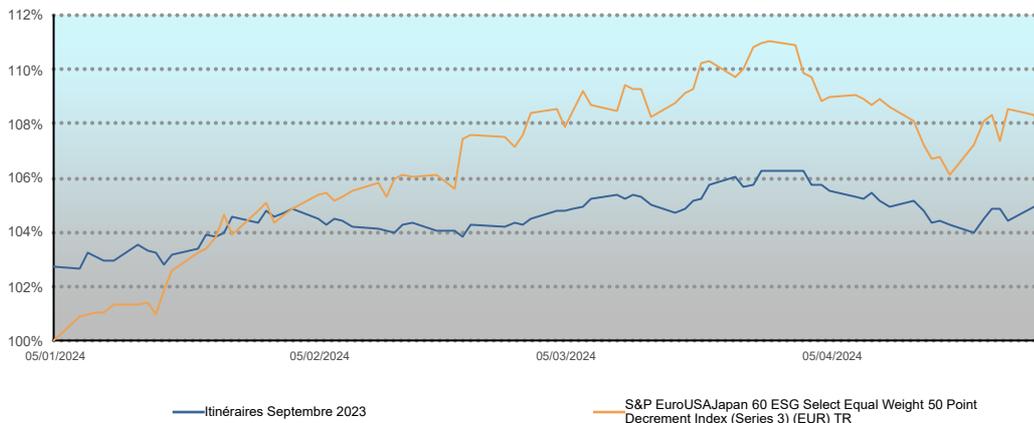
En année 8, deux scénarios sont possibles :

- Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 50% de son niveau initial à la date de constatation finale (5 janvier 2032), alors vous recevrez :
 - le remboursement du capital initialement investi,
 - majoré d'un gain brut de 52% (soit un gain brut de 6,50% par année écoulée).
- Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 50% de son niveau initial (franchissement du seuil de perte en capital) à la date de constatation finale (le 5 janvier 2032), alors vous recevrez :
 - le capital initialement investi diminué de la baisse finale de l'Indice.

Dans ce scénario, vous subissez une perte en capital partielle ou totale.

* Valorisation exprimée au prix BID : prix auquel les investisseurs sont prêts à vendre le produit.

Évolutions comparées du produit MMA Itinéraires Septembre 2023 et de l'indice S&P EuroUSAJapan 60 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (Series 3) (EUR) TR (Bloomberg: SPEUD3ET Index)



Valorisation Historique (début de mois)*

	2024
février	104,74
mars	104,49
avril	106,24
mai	104,57

Performance Historique*

	Performance
1 mois	1,87%
3 mois	- 0,17%
6 mois	4,23%
YTD	1,28%
1 an	-
Lancement	4,57%

Évolution du sous-jacent et performance

Sous-jacent	Niveau initial au 05 jan. 2024	Cours au 30 avr. 2024	Performance réelle
S&P EuroUSAJapan 60 ESG Select Equal Weight 50 Point Decrement Index (Series 3) (EUR) TR	1 041,73	1 117,07	7,23%

Commentaire économique

Au cours du mois de Avril, les indices suivants ont connus une hausse: HSI Index 7%, et SHCOMP Index 3%, Les indices suivants ont connu une baisse: IBOV Index -1,38%, SASEIDX Index -2,7%, SX5E Index -3%, SPX Index -4%, et NKY Index -4%, Les matières premières agricoles suivantes ont connu une hausse: W A Comdty 4,78%, Les matières premières agricoles suivantes ont connu une baisse: C A Comdty -1,71%, S A Comdty -3,51%, et SBA Comdty -12,37%, Les matières premières suivantes ont connu une hausse: HGA Comdty 13,01%, LMAHDS03 Index 10,89%, SILV Comdty 5,33%, et GOLDS Comdty 2,53%, Les matières énergétiques suivantes ont connu une baisse: COAL Index 0%, NGA Comdty -0,3%, et CLA Comdty -0,59%, Les devises suivantes ont connu une baisse: CNY Curncy -0,01%, et EUR Curncy -1,14%,

Avertissement

Ce reporting, réalisé par BNP Paribas, vous est communiqué de façon strictement confidentielle et pour information seulement. Ce document ne doit en aucun cas faire l'objet de reproduction, copies, distribution ou divulgation à des tiers autres que vos conseillers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans les conditions prévues par la loi, sans le consentement préalable et écrit du Groupe BNP Paribas. Les calculs ou autres données chiffrées figurant aux présentes ont été préparées de bonne foi en conformité avec les modèles internes et les méthodes de calcul du Groupe BNP Paribas et peuvent être basées sur des sources d'informations habituellement utilisées dans le marché dont la fiabilité et l'exactitude ne sont pas garanties. En conséquence, la responsabilité d'une quelconque entité BNP Paribas ne saurait être engagée sur cette base. Les sociétés du Groupe BNP Paribas déclinent toute responsabilité quant à la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'opportunité des informations contenues, ou pour toute erreur ou omission dans le calcul ou lors de la diffusion de ces informations, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle ainsi que pour toute perte, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de ces informations.

Sauf accord écrit avec BNP Paribas, le prix de tout panier, portefeuille, stratégie ou tout autre sous-jacent (la « Valeur de l'Actif ») vous est fourni en complément d'une Valorisation à la condition que vous ne diffusiez pas cette Valeur d'Actif, ni ne preniez aucune mesure susceptible d'être considérée comme « une publication ou une mise à disposition du public » de cette Valeur d'Actif au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et contrats financiers ou pour mesurer la performance des fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) no 596/2014 (le « règlement sur les indices de référence »).